



## CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS

Salvizinet, le 13 décembre 2012

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que tous les équipements suivants :

Electricité, téléphone, eau potable, eaux pluviales, eaux usées, voirie (hormis les travaux de finition) qui desservent le lot N°.....du lotissement « Le Clos de l'Orme» au lieu-dit Le Petit Noël, à PONCINS sont achevés.

Ce document est établi conformément aux articles et R442-18b du code de l'urbanisme.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT

Jacques LARDON